

0383069E
ACADEMIE DE GRENOBLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CAMILLE COROT
454 RUE PAUL CLAUDEL
38510 MORESTEL
Tel : 0474802891

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Approbation de l'ordre du jour

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 13
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 03/09/2018
Réuni le : 25/09/2018
Sous la présidence de : Jean-Paul Tafani
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve l'ordre du jour

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0